

Les partenaires de **Chez vous, Les P'ty Loups**



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme PON FSE Emploi et Inclusion en Métropole 2014-2020.

UNION EUROPÉENNE



Multiservices de Vitré

8 boulevard Irène Joliot Curie - 35500 Vitré

Tél : 02 99 75 03 03

admr-vitre@admr35.org

www.admr35.org/vitre

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi :

8h30 à 12h30 et de 14h à 18h



Multiservices de Vitré

**Vous travaillez tôt le matin
ou tard le soir et vous cherchez
un mode de garde pour vos enfants**

**Chez-vous,
Les P'ty
Loups**



**Garde d'enfants à domicile
aux horaires atypiques**

*Choisissez la tranquillité
avec l'ADMR !*

informations et contact au
02 99 75 03 03

Service autorisé par le Conseil général et agréé par l'État

Pour vos enfants de 0 à 12 ans, un service de garde à domicile du lundi au vendredi de 4h à 8h30 et de 18h à 23h.

Le matin

L'intervenant(e) surveille vos enfants jusqu'au réveil. Il (elle) les accompagne dans leur quotidien : le repas, la toilette, l'habillement..., puis les emmène à leur lieu de garde habituel ou à l'école...

Chez-vous, Les P'ty Loups

Un service complémentaire aux différents modes de garde d'enfants existants ou à l'école.

Le soir

A la sortie de l'école, de la garderie, de chez l'assistant(e) maternel(le) l'intervenant(e) ramène vos enfants à votre domicile. Il (elle) surveille les devoirs et accompagne les enfants du dîner au coucher, jusqu'à votre retour.

Chez-vous, Les P'ty Loups

L'activité professionnelle du ou des parents ne doit pas se faire au détriment des enfants. Rechercher chaque semaine des solutions pour faire garder ses enfants, en tenant compte des variations d'horaires et de l'amplitude de travail est difficile. L'ADMR permet d'assurer la continuité dans la prise en charge des enfants.

Un service accessible à toutes les familles sur la majorité des communes de Vitré Communauté.

Le tarif :

La participation financière des familles est calculée en fonction des ressources, du nombre d'enfants à garder et du nombre d'heures effectuées (barème fixé par la CAF ou la MSA). Les frais kilométriques sont à la charge des parents pour le transport des enfants.



* Seuls les CESU préfinancés sont acceptés.
** ou de crédit d'impôts selon loi de finance en vigueur.

Secteur desservi par le service de garde à horaires atypiques de l'ADMR Multiservices de Vitré



+ Paroles de parents

« C'est le moyen de pouvoir vivre ma vie professionnelle et ma vie de maman. »

« Le service est complètement ajusté au rythme de vie des enfants, à la fois pour la santé et la sécurité. »

« Ce sont des personnes de confiance qui interviennent, les parents sont sécurisés, c'est une stabilité pour l'enfant. »

+ 2016 les chiffres

78 enfants gardés

40 familles aidées

7 105 heures de garde

38 entreprises concernées par les horaires atypiques